



COMMISSION DE RÉGIE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
Procès-verbal de la réunion qui a eu lieu
le lundi 25 novembre 2013, à 15 h
Palais législatif, salle 254

DÉCISIONS

1. Prévisions budgétaires 2014-2015 de l'Assemblée législative (B.P. 1-13)

Les prévisions budgétaires 2014-2015 de l'Assemblée législative ont été étudiées en ce qui concerne les bureaux de l'Assemblée et ceux des hauts fonctionnaires indépendants.

2. Changements apportés par Postes Canada à l'affranchissement des imprimés sans adresse dans la circonscription électorale

La Commission a convenu que puisque Postes Canada ne permet plus que les imprimés sans adresse des députés soient livrés par les itinéraires de facteurs, les mesures législatives concernant les privilèges postaux devront être modifiées de façon à offrir d'autres possibilités d'envoi.

3. Vol d'un ordinateur portable d'un membre du personnel d'un député

En raison d'une situation exceptionnelle durant laquelle la porte est du palais législatif a été laissée ouverte pour cause de travaux de construction un soir en juin 2012, rendant ainsi possibles les allées et venues sans surveillance au palais législatif, un ordinateur portable a été volé. La Commission a décidé de rembourser le coût de cet ordinateur. L'ordinateur portable a été volé dans un bureau de député pendant que les portes de l'édifice étaient retenues ouvertes. La Commission a accepté de rembourser le coût de cet ordinateur tout en convenant que cela ne constituerait pas un précédent en matière de futurs remboursements.